Le Petit Journal contre CIGÉO

n°9 **Octobre 2026**

Imprimé par nos soins. Diffusion bénévole et fluctuante.
Pour recevoir le prochain numéro (gratuit), participer à la diffusion dans les boîtes aux lettres, ou pour tout retour, critique ou contribution, écrire à :
le-petit-journal-contre-cigeo@riseup.net
D'autres informations sur **bureburebure.info**

«L'enfouissement des déchets nucléaires est devenu un monstre technologique»

Article extrait de L'écho (journal belge) écrit par Christine Scharff le 13 août 2026

Pour Robert Charlier, professeur émérite à l'ULiège et membre du comité scientifique de l'ANDRA, enfouir les déchets nucléaires n'est pas raisonnable. Il réclame un vrai débat sur le sujet.



« Est-ce bien raisonnable d'enfouir sous terre une énorme poubelle qui va rester toxique pendant des dizaines de milliers d'années, voire plus, un temps bien plus long que celui qui nous sépare des grottes de Lascaux ? Moi, je trouve cela glaçant », lance Robert Charlier, qui a travaillé une bonne partie de sa carrière sur l'enfouissement des déchets nucléaires. Professeur émérite de l'ULiège, il est, depuis 2023, membre du conseil scientifique de l'ANDRA, l'organisme public français chargé de la gestion des déchets radioactifs [...]. Et il a longtemps hésité à prendre la parole publiquement. « J'ai décidé de m'exprimer, parce que j'estime que le sujet des déchets nucléaires n'est pas suffisamment débattu. Petit à petit, je me rends compte que j'ai des collègues qui se posent les mêmes questions, mais qui ne l'expriment qu'en privé. Ce n'est pas facile de défendre des points de vue alternatifs. Mais je veux prendre mes responsabilités ». [...]

Une problématique trop complexe

[Il y a cinq ans] il rejoint le conseil scientifique de l'ANDRA, qui compte une douzaine de membres, avec des profils et des parcours très variés. « Là, j'ai vraiment découvert la largeur du spectre, perçu la complexité de la problématique, et entendu des points de vue qui parfois

m'éclairaient, parfois me sidéraient ou m'inquiétaient ». Sa conviction, aujourd'hui ? « Pour les déchets les plus toxiques et avec une longue durée de vie, une question philosophique se pose. L'enfouissement géologique est un sujet d'une complexité telle que personne ne le maîtrise. Et donc, on se retrouve face à un monstre technologique, vu l'ampleur de tout ce qu'il faut contrôler. Il y aura des failles, parce que plus un système est complexe, plus le risque de failles augmente. Je pense que ce n'est pas une solution raisonnable ». On demande à Robert Charlier des exemples de failles potentielles. Il pointe la question des gaz.

> *« Est-ce bien raisonnable d'enfouir sous terre une énorme poubelle qui va rester toxique pendant des dizaines de milliers d'années ? Moi, je trouve cela glaçant ».*

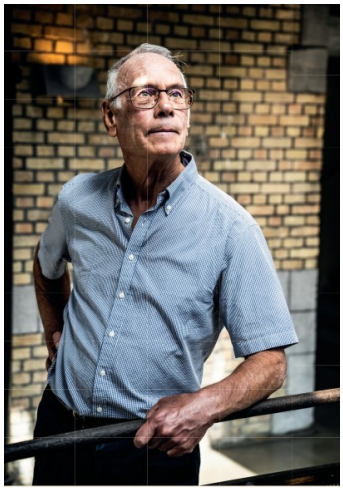
« Une partie des déchets sont stockés dans des fûts en acier inoxydable – inoxydable à l'échelle humaine, mais qui va s'oxyder très lentement. Et une fois qu'on aura refermé les tunnels des sites de stockage, il n'y aura plus d'oxygène. L'acier va donc capturer celui de l'eau et libérer de l'hydrogène. Et **si cet hydrogène s'accumule, il finira par fracturer la roche. J'ai commencé à travailler sur cette question il y a 20 ans. Et pour moi, elle n'est pas réglée** ».

Des alternatives ?

Il pointe aussi l'existence de déchets dont on sait qu'on ne pourra pas les stocker en profondeur, dans l'état actuel des choses. « Et dans les projets de nouvelles centrales, notamment des SMR, il y aura encore plus de production de déchets dont on ne sait absolument pas que faire ».

Quand on lui fait remarquer qu'il faut à tout le moins trouver une solution pour les déchets déjà produits, et que l'enfouissement semble la plus raisonnable, il répond qu'il a lui-même longtemps tenu ce discours. « Mais, en réalité, on s'est concentrés sur cette option depuis près de 50 ans, et on a très peu travaillé sur les alternatives ». Mais quelles sont les alternatives ? « Il existe des recherches sur la transmutation. L'idée, c'est de réduire la durée de la toxicité. Si on peut la ramener de 100.000 ans à 5.000 ans, ce n'est plus du tout la même chose, à l'échelle de l'humanité. Mais la plupart des travaux concluent que c'est possible, mais que ça va être compliqué, et donc, que ce n'est pas une bonne solution ».

Éviter de fermer des portes



La transmutation, c'est l'objectif du projet Myrrha, mené au centre de recherche nucléaire de Mol. On demande à Robert Charlier si on ne risque pas, en misant sur une solution de ce type, de se lancer dans une fuite en avant et de perdre encore quelques dizaines d'années.

Il rétorque que cela, c'est le discours du monde nucléaire, qui considère qu'il a une solution pour les déchets. « On nous dit l'enfouissement des déchets nucléaires, c'est Tina : There Is No Alternative. Et donc, on ne consacre pas beaucoup de financements à chercher d'autres pistes. Au contraire, on ferme des portes. Car si demain, on veut faire de la transmutation, la manière dont on traite les déchets n'est pas pertinente : il faudrait les séparer au maximum ». Et durant les recherches, on peut très bien prolonger le stockage en surface, qui est de toute façon prévu pour plusieurs décennies, argumente-t-il.

Ouvrir le débat

Surtout, il réclame un vrai débat sociétal sur le sujet. « Notre société ne veut pas voir cette question, ou ceux qui gèrent ne veulent pas qu'on la voie. Parce que comment serait-il défendable aujourd'hui de construire de nouvelles centrales ou de poursuivre l'exploitation de centrales existantes si on reconnaît qu'on a des déchets aussi toxiques à gérer ? »

On évoque les changements climatiques, les environnementalistes qui sont devenus pronucléaires. « C'est une question qui n'est pas facile, et chacun a son projet de société. Mais a-t-on le droit de développer une technologie aussi dangereuse, alors qu'elle représente à peine 5% de l'énergie primaire consommée au niveau mondial ? »

Robert Charlier revient sur la question du débat sociétal. « Je pense que ceux qui sont en charge des déchets nucléaires ont peur des opposants radicalisés. Cela fait 20 ans que je visite régulièrement le laboratoire souterrain français à Bure. C'est impressionnant de voir comment les protections autour de l'entrée de ce laboratoire sont devenues de plus en plus imposantes. La présence policière augmente, il y a des vigiles partout. Et cela conduit à une polarisation du débat. Il est de plus en plus difficile de manifester, et il est de plus en plus difficile de discuter sereinement ». On lui fait remarquer qu'il y a tout de même, en Belgique et en France, eu un débat sociétal, même s'il n'a peut-être pas eu l'ampleur qu'il souhaiterait, qui a conduit à demander une réversibilité du stockage géologique. […]

Notre eau menacée par l'ANDRA

Une sécheresse historique en Meuse et Haute-Marne

Cela n'aura échappé à personne, l'été 2026 a été marqué par un manque d'eau alarmant. Ce déficit de précipitations inédit a particulièrement marqué le Grand Est : ses nappes phréatiques ont cet automne des niveaux parmi les plus bas de France[1].

Alors que deux bassins versants du département de la Meuse, ceux de la Plaine de Weövre et de la Saulx-Ornain, étaient déjà passés en état de crise « sécheresse » au mois d'août, ce niveau d'alerte maximale s'est généralisé à l'ensemble du département en ce début du mois d'octobre, avec les conséquences que nous connaissons : des restrictions de l'usage de l'eau (y compris pour la production alimentaire), des approvisionnements coupés entraînant le recours à des livraisons par camion-citernes (comme c'est le cas à Bonnet depuis août), ainsi que des conséquences dramatiques pour la faune et la flore.

> *Si nos inquiétudes quant à la ressource en eau sont déjà vives, celles-ci se voient redoublées par le risque d'implantation de CIGÉO, l'un des projets industriels les plus gigantesques jamais pensé et qui risque de peser d'autant plus lourdement sur la ressource en eau.*

1 D'après la carte de situation des nappes d'eau souterraine d'octobre 2026 établie par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)

L'accaparement de la ressource en eau par le projet d'enfouissement de déchets nucléaires CIGÉO

Sans surprise, les chiffres prévisionnels officiels sur les prélèvements en eau sont majoritairement minimisés par l'ANDRA[2]. Mais même minimisés, ces chiffres ont déjà de quoi inquiéter : les besoins du chantier seraient d'environ **1200 m³/jour en phase travaux**, et de 475 m³/jour en phase de fonctionnement[3]. A ce propos, la distinction entre ces deux phases reste très floue étant donné que des travaux s'étaleront au moins sur une centaine d'années. À titre de comparaison, un volume de 1 200 m³ d'eau par jour équivaut à la consommation totale d'une ville de 7 000 habitants, comme Langres par exemple. Ces 1200 m³/jour seraient alimentés par 500 m³/jour d'eau potable optimisée et 700 m³/j d'eau économisée par recyclage. On peut d'ores et déjà émettre des doutes sur ce recyclage théorique qui reste dépendant de facteurs très incertains et sera susceptible d'être compensé par l'équivalent en eau potable en cas de dysfonctionnement.

Cet accaparement de la ressource en eau s'illustre aussi par la future mise en place d'un soi-disant périmètre de protection autour de CIGÉO, dont les limites passeraient par Poissons, Morley ou encore Mauvages. Ce périmètre de protection interdirait, entre autres, toute activité de forage et de pompage à moins d'avoir une autorisation de l'État soumise à l'avis de l'ANDRA.

Donc, non seulement l'ANDRA aura la mainmise sur une énorme quantité d'eau du territoire, mais elle aura aussi la maîtrise de la consommation générale des eaux souterraines sur un large périmètre.

Des risques de contamination irréversible des réserves d'eau potable

Pendant le siècle d'exploitation de ses installations, l'ANDRA prévoit également de déverser ses **liquides retraités** au niveau de 9 points de rejets dans le bassin de la Marne, répartis entre l'Ormançon (qui se jette dans l'Ornain et rejoint la Saulx) et l'Orge (qui se jette aussi dans la Saulx). D'une part, les rejets d'eau issus des déblais du chantier seront susceptibles de contenir d'**énormes quantités de matières en suspension** pouvant colmater le lit des cours d'eau ainsi que polluer par **transport de métaux lourds**. D'autre part, les rejets d'eau issus de l'acheminement et du stockage des déchets nucléaires risqueront de contaminer les rivières avec des **éléments radioactifs.**



Des centaines de milliers de barils ont été immergés dans les océans. C'était LA solution des nucléocrates de l'époque. Cette pratique n'a été interdite qu'en 1993

2 D'après le rapport du bureau d'étude Hydroterra qui a analysé les dossiers du projet CIGÉO
3 D'après le dossier de Demande d'Autorisation de Création (DAC) de CIGEO

Le projet de restructuration des réseaux d'eau potable entre la Haute-Marne et la Meuse : un projet d'intérêt ~~général~~ industriel, construit sur mesure pour CIGÉO !

Pour assurer sa consommation en eau, l'ANDRA est à l'initiative d'un « Projet de restructuration et de développement des réseaux d'eau potable entre la Haute-Marne et la Meuse ». Ce projet prévoit de raccorder l'ANDRA à **3 points de captage d'eau : depuis la Meuse** via un forage à Montiers-sur-Saulx **et depuis la Haute-Marne** via les captages d'Échenay et des sources de Thonnance-les-Joinville. Les calculs de prélèvement justifiant ces choix de captages sont effectués **sans prise en compte du réchauffement climatique, du débit et niveau des cours d'eau et nappes souterraines,** ce qui semble d'autant plus déconnecté de la réalité que la Saulx et l'Ornain se sont retrouvées par endroits sans eau début juillet. De plus, il est probable que lors du creusement des galeries de CIGÉO, le drainage de l'eau souterraine assèche **les sources de surface.**

Ce projet aura également des conséquences directes sur les réseaux d'eau potable des nombreuses communes, sur un périmètre allant de Joinville à Gondrecourt-le-Château, de Chassey-Beaupré à Biencourt-sur-Orge. En effet, au lieu de construire son propre réseau d'eau, l'ANDRA pousse pour une centralisation de l'eau potable en **un seul et même réseau qui alimenterait à la fois les communes et CIGÉO** à partir des 3 points de captage. L'eau de ces différents captages serait alors centralisée au niveau d'un réservoir sur tour situé sur la commune de Bure. Ce réservoir aurait une capacité de 1 200 m^3, soit exactement la consommation journalière annoncée par l'ANDRA, tandis qu'elle estime à 1411 m^3 la consommation journalière moyenne en eau potable des communes concernées par le projet de restructuration.

Bien que le projet soit vanté comme une réponse aux besoins de la population concernant l'optimisation de la gestion de l'eau, l'objectif principal du projet est clairement explicité dès le début du dossier de concertation d'octobre 2025 : il *« trouve son origine dans la recherche d'une solution pour répondre aux besoins en eau du projet CIGÉO, porté par l'ANDRA* ». L'expertise hydrogéologique du bureau d'étude Hydroterra est claire là-dessus :

> *« Le dossier parle d'un projet de "service public", mais le besoin industriel semble conditionner l'ensemble du dimensionnement : structure du réseau, altimétrie, tracé et capacité du réservoir de 1200 m³. L'argument de "sécurisation du territoire" apparaît secondaire et n'explique ni les débits visés ni les volumes stockés, ni le choix géographique du point haut. »*

Un projet coûteux et hors sol

Loin de réellement servir le bien commun, il apparaît évident que le but déguisé de cette manœuvre est de sécuriser les ressources en eau avant tout pour le chantier de CIGÉO. On peut y voir ce qui ressemble grossièrement à **un détournement de fonds publics (25 à 30 millions d'euros auxquels l'ANDRA contribuerait de manière minimale, à moins de 20%)** pour un projet qui, en plus de mettre en péril l'accès même à l'eau potable, s'avère inadapté au besoin des communes. Comme l'explicite le bureau d'étude Hydroterra :

« Les communes hériteront d'un réseau potentiellement surdimensionné, avec : coûts de maintenance d'un réservoir haut et volumineux, pompes dimensionnées pour des débits atypiques, linéaires longs et coûteux (des kilomètres de canalisations), dépendance électromécanique accrue (station de relevage/pompage – risque de pannes). »

On peut alors déjà parier sur une augmentation du prix de l'eau au nom d'un projet aussi néfaste que celui d'enfouir des déchets nucléaires.

Pour une gestion de l'eau démocratique et une préservation de la ressource en eau

Alors qu'aujourd'hui chaque syndicat des eaux et chaque commune dispose de ses propres captages d'eau potable et infrastructures, le projet de restructuration risque de mettre fin à la forme d'autonomie locale et d'indépendance dont nous bénéficions aujourd'hui, et du pouvoir sur les orientations que prendrait la gestion de l'eau en temps de crise. Il ne fait aucun doute qu'une plus grande centralisation de la gestion de l'eau évincera les possibilités de gestion plus locale, au niveau des habitants concernés, qui auront alors plus de difficulté à faire valoir leur avis.



À titre d'exemple, depuis le mois de juillet, la préfecture a minimisé la gravité de la situation pour éviter les conséquences économiques des restrictions de l'usage de l'eau, la priorité ayant de fait été donnée à l'irrigation des cultures intensives de pommes de terre à destination de l'agro-industrie (de nombreux contrats de production de McCain étant situés dans le bassin de la Saulx).

Si en 2026 la santé de nos cours d'eau a été sacrifiée pour la production industrielle de frites, il est fort à parier, qu'une fois en route, CIGÉO aura un poids écrasant dans les décisions qui façonnent l'avenir de notre territoire, et que nous n'aurons pas voix au chapitre.

Ainsi, **de trop nombreuses incertitudes persistent et ont de quoi alarmer** : qu'arriverait-il en cas de pollution d'un des captages ? Pourquoi pomper de l'eau jusqu'à Bure pour la redistribuer ensuite si ce n'est pas avant tout pour alimenter CIGÉO à grand renfort d'argent public ? Pourquoi le projet d'un réseau d'eau propre à l'ANDRA, financé par elle même n'est il pas présenté ? Qui décidera des usages prioritaires en cas de pénurie ? La sécurisation de la quantité et qualité de l'eau potable se fait partout en France sans l'ingérence des industriels : les agences de l'eau et les départements versent des subventions aux syndicats des eaux qui doivent la réaliser. En conclusion, **nul besoin de ce projet pour répondre aux besoins des populations,** auxquels la réfection des réseaux d'eau actuels pourrait déjà répondre.

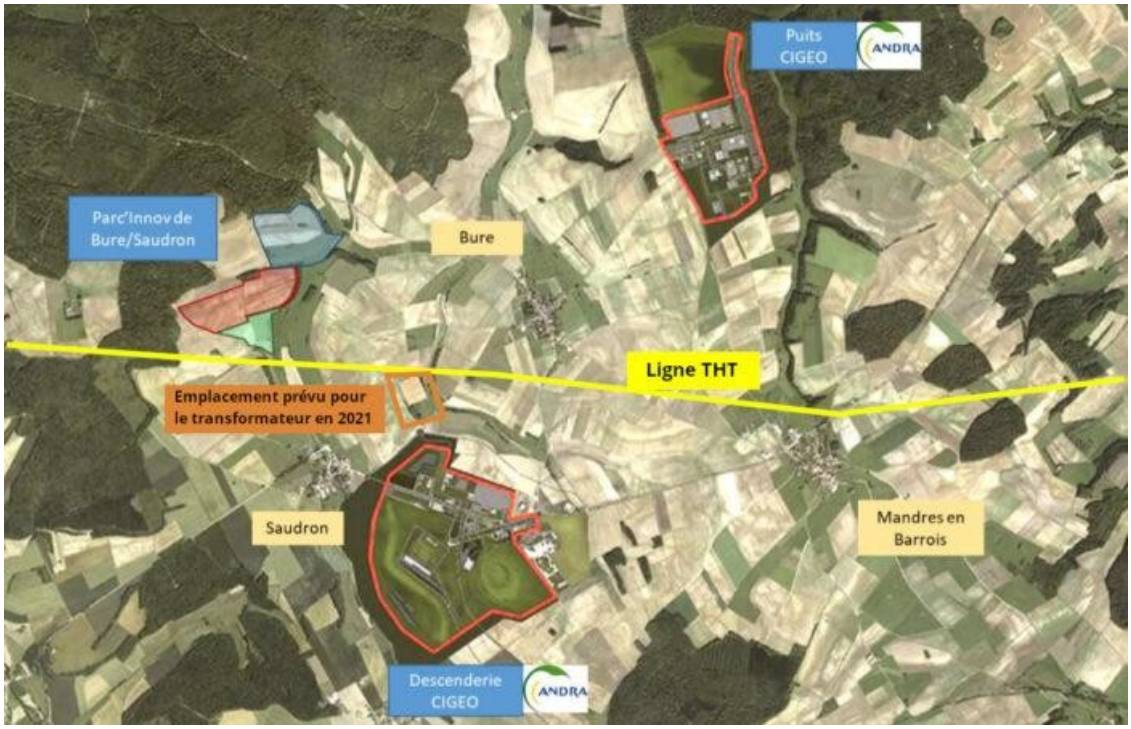
Opposons-nous tant qu'il est encore temps !

>> **Si vous aussi vous êtes inquiets, venez nous rencontrer les jeudis soirs à la maison de l'Augustine, au 2 rue de Vinelle à Mandres-en-Barrois, lors du marché paysan et du bar-restau. Dans tous les cas, des réunions à ce sujet seront bientôt prévues, restez informés !**

Parc'Innov, ce nouveau grand projet destructeur de datacenter à Saudron

Pour avoir accès aux sources de cet article, le lire dans son intégralité en ligne sur bureburebure.info.

La rentrée ne s'est pas faite attendre pour les nouveaux projets de la galaxie CIGÉO avec deux annonces diffusées sans grand bruit. La première, un appel à manifestation d'intérêt publié le 9 septembre pour construire un datacenter ou supercalculateur sur le Parc'Innov Bure Saudron, où les locaux du projet Syndièse[4] végètent depuis son abandon. Aujourd'hui c'est dans l'air du temps, de construire ces bâtiments remplis de milliers d'ordinateurs qui consomment beaucoup d'énergie et chauffent énormément, notamment pour faire de l'intelligence artificielle (IA). Pas de porteur de projet pour le moment donc : on ne sait pas donc si c'est pour les Google et autres Open AI ou bien pour une start-up européenne, si c'est pour détruire des emplois de bureau, faire la guerre ou bien générer des vidéos de chats obèses. Mais est-ce que ce sera un gros projet ?

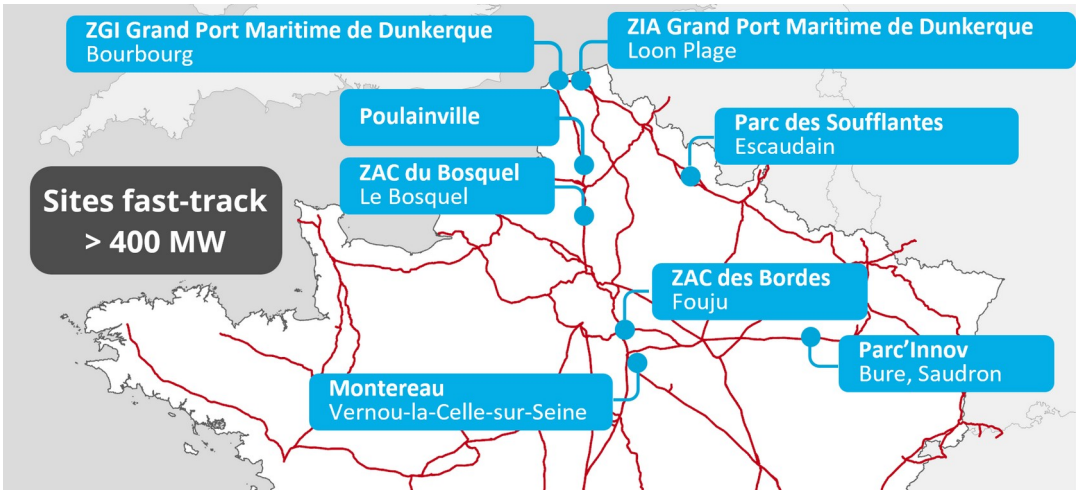


Plan de l'implantation de CIGÉO / Parc'Innov autour de Bure / Saudron

La deuxième annonce nous donne des éléments de réponse. C'est RTE, qui gère le réseau électrique haute tension et qui par ailleurs n'a pas donné de nouvelle du transformateur qu'il est censé construire pour CIGÉO depuis 2021, qui publie ce 17 septembre. Un nouveau site dit « fast track » a été identifié sur notre cher Parc'Innov. Fast track ? C'est le nom donné a un endroit où le foncier serait accueillant et le réseau électrique adapté à la connexion de TRÈS gros équipements électriques avec des procédures facilitées. Le Parc'Innov aurait donc pour lui seul 1000 MW de puissance électrique réservée. Alors c'est beaucoup ou pas ? Jugez plutôt...1000 MW c'est :

4 CIGÉO, c'est aussi détourner des fonds pour de nombreux projets absurde. Le projet Syndièse consistait à étudier de faire de l'essence à partir d'arbres, en rasant les forêts, mais après avoir récupéré de grandes quantités d'argent publique, ça ne leur semblait pas assez rentable.

- 3 fois la consommation électrique de la Meuse ET la Haute-Marne réunies
- 9 fois la puissance annoncée pour le fonctionnement du projet CIGÉO
- Ce que produit un gros réacteur nucléaire qui tourne correctement (ça se fait rare…)
- Ce qui est consommé par les plus gros datacenters d'Europe
- 5 fois la puissance prévue initialement pour le transformateur d'une dizaine d'hectares au bord de la Bureau pour CIGÉO + « les besoins du territoires ».



Autres projets de Giga data center.

Les autres endroits où de tels centres sont prévus, c'est à coup de dizaines de milliards d'argent public et de capitaux étrangers que ça se joue : Fouju avec des fonds émiratis, Dunkerque, Bouchain et Bosquel par le japonais Soft Bank ou Cambrai par un fond de pension canadien.

Difficile de faire des projections sans projet précis, mais l'envergure annoncée doit nous inviter à être attentif. D'autant que ce ne sont pas que des histoires de béton et de gaspillage d'électricité. Parmi les nuisances contestées par les collectifs de riverain·es on retrouve… L'EAU !

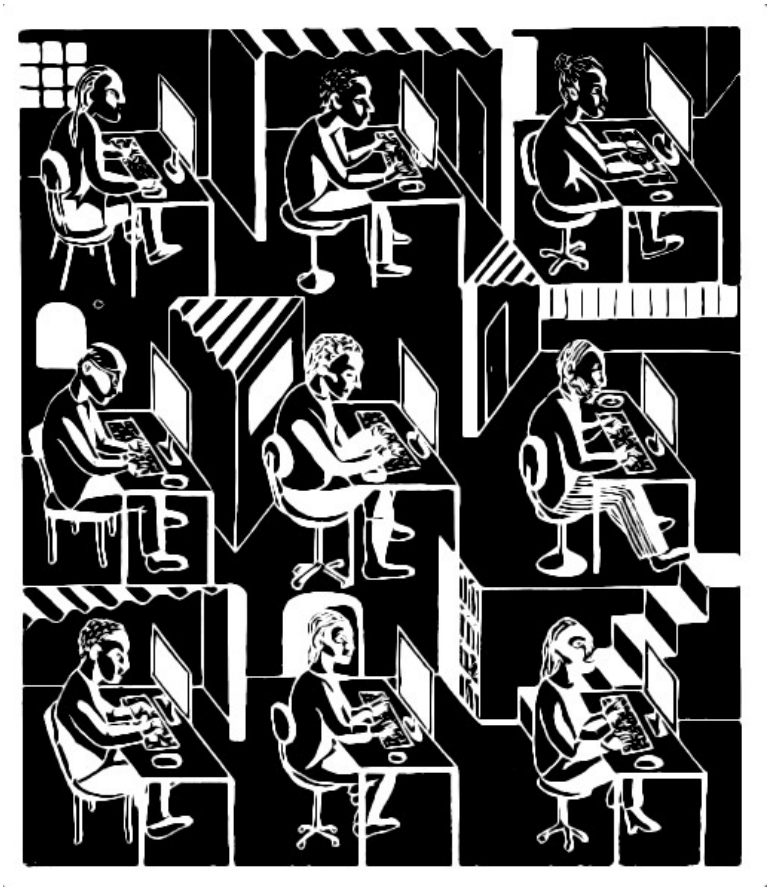
Car il faut refroidir toutes les puces électroniques qui font tourner ces machines qui doivent le moins possible s'arrêter, et ce peu importe les conditions climatiques. Pour cela, on peut, comme aux États Unis, utiliser énormément d'eau et un peu d'électricité (boucle ouverte), comme pour refroidir une centrale nucléaire. Il ne vous aura pas échappé que ce serait impossible en Meuse. L'autre solution est d'utiliser des boucles dites fermées où l'eau est réutilisée, un peu comme dans une clim (avec beaucoup d'électricité). C'est l'argument phare des promoteurs de ces projets, mais dans les faits il faut pour des installations de cette envergure toujours refroidir un peu ces « grosses clims » avec de l'eau, notamment en été. Ainsi, une des installation les plus efficace en France, celle d'OVH et ses 40 MW de consommation dans le Nord, utilise 100 fois moins d'eau qu'une installation moyenne. Alors, qu'est ce que ça donnerait par chez nous ?

Si on part de l'exemple d'un datacenter consommant 250 MW (soit un quart de la puissance réservée pour le site) et qui serait aussi efficace que le site OVH, on peut estimer la consommation à 438 000 m³ d'eau douce par an, soit en moyenne 1 200 m³ par jour. 438 000 m³ c'est les trois quarts de l'eau utilisée en irrigation agricole en Meuse.

Transformer le territoire en poubelle désertique pour regarder travailler des machines, accroître la consommation d'énergie pour peut-être justifier plus encore CIGÉO, ça vous tente ? Ayons l'intelligence humaine de dire NON dès qu'arriveront les premiers promoteurs. L'acceptation sociale est un fort levier, en France et ailleurs, pour faire reculer ces projets, ne nous laissons pas faire !

Appel à s'opposer à la facturation électronique obligatoire

On reproduit ici un extrait d'un article écrit localement. L'article intégral avec ses ressources est retrouvable sur bureburebure.info



Paysan.nes, artisan.es, commerçant.es , auto-entrepreneur.euses, associations et petites entreprises : refusons de faire un pas de plus vers un monde autoritaire et sans contact ! Quelques explications sur la réforme de la facturation électronique obligatoire, les raisons et les moyens de s'y opposer.

Refusons de faire un pas de plus vers un monde autoritaire et sans contact

L'obligation de facturation électronique, dont la mise en application débutait en ce mois de septembre 2026, suscite de vives inquiétudes et oppositions chez nombre de paysan.nes, artisan.es, commerçant.es, auto-entrepreneur.euses, associations et petites entreprises touchées par la réforme.

En effet, à compter du 1er septembre 2026, l'ensemble des entreprises (y compris exemptées de TVA, et quels que soient leur taille, chiffre d'affaires, forme juridique ou régime d'imposition) ainsi que certaines associations (assujetties à la TVA) sont sommées de s'inscrire sur une plateforme électronique agréée privée afin de recevoir des factures électroniques – sans cela elles ne pourront plus régler leurs factures. Parallèlement, l'émission de factures électroniques s'applique dès cette même date aux moyennes et grandes entreprises. D'ici le 1er septembre 2027, l'obligation d'acquérir un logiciel compatible pour émettre les factures sera étendu aux PME, TPE et micro-entreprises : elles ne pourront plus émettre de facture par un autre moyen. [...]

Explosion des inégalités et risques accrus de renoncement à son activité

Nombre de petites entreprises n'ont à l'heure actuelle que très peu recours à l'informatique et fonctionnent essentiellement par des échanges directs de factures de personne à personne. L'obligation numérique va accentuer les inégalités entre les personnes qui peuvent « s'adapter » d'un côté, et celles qui subissent la « fracture numérique » de l'autre – qui seront même pour certaines contraintes d'abandonner leur activité, ou de l'exercer de manière parallèle et précaire. Une enquête du Défenseur des droits de 2025 démontre en effet que plus d'un usager sur deux ne parvient pas à réaliser ses démarches en ligne, quel que soit son âge ou sa catégorie socio-professionnelle. Ce constat est partagé par l'association *Solidarité Paysans*, qui qualifie même cette réforme de « remembrement administratif ». [...]

Un système de facturation indirect qui profite au privé et qui fragilise la sécurité des données

Les réels bénéficiaires de cette réforme seront sans surprise les sociétés privées impliquées dans la gestion des plateformes électroniques de facturation, là où jusqu'à présent il y avait nul besoin d'intermédiaire : banques, cabinets comptables, multinationales de l'informatique et autres start-ups éditrices de logiciels… Ainsi, un nouveau marché de service payant se met en place, offrant des perspectives lucratives grâce à la collecte des données transactionnelles, véritable carburant du déploiement de l'Intelligence Artificielle.

Du point de vue de la confidentialité des données générées sur les plateformes, la centralisation numérique de volumes massifs d'informations financières expose les entreprises à des risques accrus de cyberattaques. Cela s'est déjà confirmé avec le cas de la fuite de données de *Welyb*, une plateforme collaborative très utilisée par les cabinets comptables français, victime d'un incident de sécurité le jour même de l'entrée en vigueur de la facturation électronique.

Impasse écologique et crise climatique

L'incitation à l'équipement en terminaux numériques ainsi qu'à la production et au stockage massif de données est une gabegie écologique et financière. En 2025, le sommet de l'IA et le sommet Choose France ont soulevé plus de 200 milliards d'euros afin de déployer plus d'une soixantaine de datacenters sur l'ensemble du territoire d'ici 2035, énergivores en ressources, voraces en terres et très polluants (pollution chimique aux PFAS, îlots de chaleur impactant la faune et la flore, pollution sonore…). Alors que l'urgence climatique se fait toujours plus ressentir, les records de chaleur et sécheresse enregistrés depuis juin 2026 l'ayant encore rappelé, il s'agirait plutôt de dénoncer la fuite en avant technologique, et de s'orienter vers une nécessaire *désescalade numérique.*

Contre cette réforme inutile et délétère, rejoignez la contestation !

De nombreuses contestations se font entendre : à l'échelle locale (comme c'est le cas en Ardèche, en Ariège, dans le Tarn, en Corrèze, ou encore dans le Pays de Redon), des collectifs de citoyen.nes se montent, organisent des réunions publiques pour informer la population, et tentent de se mobiliser pour refuser collectivement la facturation électronique. Plusieurs organisations professionnelles ont exprimé leur opposition à la réforme, comme la Fédération Nationale des Marchés de France ou la Confédération des Commerçants de France. À l'échelle nationale, plusieurs pétitions ont été lancées, dont l'une est très médiatisée et est actuellement en voie d'examen par la commission des affaires économiques. Un recours collectif en justice contre la généralisation de la mesure est également considéré.

Nous pouvons, dès aujourd'hui :

- informer et nous regrouper [...]
- refuser de nous inscrire sur les plateformes – nous disposons d'un délai de 3 mois après une éventuelle mise en demeure concernant la non-inscription sur les plateformes pour nous organiser (de plus, le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait pas de sanctions jusqu'à fin décembre),
- demander aux plateformes des engagements qu'elles ne pourront tenir (protection des données, lutte contre le changement climatique, etc) ; écrire à la DDFIP pour expliquer notre refus (demandez-nous des modèles de lettre type),
- interpeller les élus au niveau local et national [...]

Plus nous serons nombreux et nombreuses à mettre du sable dans les rouages de leur machine, plus nous aurons de la force !

Non à la facturation électronique Grand Est **nonfegrandest@proton.me**

Petites infos en vrac

- Les **Bure'lesques**, 5e édition : encore une belle réussite ! Plus de 3500 festivalier.es cumulé.es sur les 3 jours, venu.es de près comme de loin, étaient au rendez-vous malgré la canicule. Un moment suspendu et unique au sein de 6 magnifiques chapiteaux, d'une vaste tente du désert et de diverses tonnelles. Ambiance festive, échanges riches, convivialité, savoureux repas et bières fraîches, le festival a tenu toutes ses promesses
- Entre 2014 et 2024, plus de 30 000 personnes sont mortes en tentant de traverser la méditérannée, ce qui en fait un beau cimetière. Sur cette période, Frontex (pour frontière extérieure) qui est une armée européenne destinée à empêcher les migrant.es de traverser la méditerranée, a vu son budget multiplier par 10 pour passer à 1 milliard d'euro annuel, alors que les petites associations essayant de porter secours aux noyé.es se voient empêcher de faire leur travail. On peut appeler cela un assassinat de masse choisie. Frontex est connue pour sa collaboration avec les armées libyennes, réputées pour ses pratiques de torture.
- Une cartouche de lacrymogène coûte environ 50 euros. Aujourd'hui son usage est strictement interdit en temps de guerre par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de 1993, mais reste autorisé pour le maintien de l'ordre public national. Les gaz CSS des lacrymogènes qui se dégradent dans les corps se décomposent en cyanure. Des expositions répétés peuvent avoir des effets sur le long terme : troubles hormonaux, nausées, maux de cranes, paralysies, problèmes respiratoires, troubles neurologiques, bronchites, s'en protéger est donc vital.

Agenda

- Tous les **jeudis soirs à l'Augustine** à partir de 17h : **marché** à prix solidaires (légumes bios et plantes aromatiques/médicinales), **pain** du fournil et **bar-restaurant** !
- **Halloween le 31 octobre à l'Augustine** : Vous vous êtes toujours demandé ce que font les "anti-bure" un soir d'Halloween ? La maison des horreurs, aussi appelée "l'Augustine", au 2 rue de Vinelle à Mandres-en-Barrois, ouvrira ses portes ce samedi 31 octobre de 18h à 20h... Pour petits et grands, entrée gratuite et distribution de friandises (pour celles et ceux qui oseront y toucher).
- **Tous les samedis : manifestations** à Nancy (ou ailleurs) !





Fait ton propre masque d'halloween :)
Rien de plus flippant que Torres, cette créature du nucléaire pour filer la gerbe en famille.
Prends plaisir a découper sa tête en utilisant des ciseaux émoussés et agrafe des ficelles à ses oreilles!

